



Dépôt de grief et demande de débat

~~RU-486~~

A Monsieur François Fillon, Premier Ministre :

Monsieur le Premier Ministre,

La Ministre de la Santé, Madame Roselyne Bachelot, a fait savoir que le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2008 comprend **une mesure selon laquelle on pourra donner les produits nécessaires à l'avortement chimique – la pilule abortive Ru-486** – dans les centres du *Mouvement du Planning Familial*.

Selon Madame le Ministre de la Santé, cette mesure « doit rendre ce type d'IVG plus accessible aux femmes les plus vulnérables, notamment les plus jeunes ».

Je tiens à vous signaler mon désaveu à propos de cette mesure du gouvernement. Car c'est justement les « femmes les plus vulnérables », celles qui ont le plus besoin d'aide, qui seront livrées aux mains des conseillères du *Planning Familial*.

De plus, c'est une mesure qui dans les faits ne fera que banaliser encore davantage l'avortement.

J'en profite, Monsieur le Premier Ministre, pour demander que le gouvernement s'engage à ouvrir un grand débat-vérité pour établir les vrais dangers et la vraie nature de l'avortement chimique pratiqué au moyen de la pilule RU-486.

Car le lobby de l'avortement fait croire aux Français que l'avortement chimique est « non traumatisant » pour les femmes ; qu'il « limite les risques liés aux avortements chirurgicaux » ; il serait presque comparable à l'arrachage d'une dent, ni vu ni connu, facile et sans bavure.

Rien de plus faux, rien de plus grave que cette tromperie pour banaliser de plus en plus l'avortement.

Certain(e) que vous aurez à coeur de donner suite à ce désaveu et à cette proposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération

Date :

Signature :